



# Services Québec

Québec.ca > **Fil d'information**

## **Pandémie de la COVID-19 - Le premier ministre François Legault dévoile les consignes à suivre pour que nos petits monstres puissent passer l'Halloween de manière sécuritaire**

QUÉBEC, le 15 oct. 2020 /CNW Telbec/ - Le premier ministre du Québec, François Legault, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, et le directeur national de santé publique, D<sup>r</sup> Horacio Arruda, ont annoncé aujourd'hui que nos petits monstres aux quatre coins du Québec pourront célébrer la fête de l'Halloween, le 31 octobre prochain, de façon toutefois différente des années précédentes en raison de la pandémie qui sévit actuellement.

Sur recommandation de la Santé publique, les activités de collecte de bonbons de maison en maison seront autorisées, à condition de respecter quelques consignes pour réduire les risques de transmission de la COVID-19.

M. Legault a évoqué trois conditions :

- Les enfants - et leurs parents, pour les plus jeunes - devront circuler uniquement en compagnie des membres de leur maisonnée ;
- Dans la mesure du possible, les enfants devront récolter les bonbons et friandises placés à un endroit situé à 2 mètres des occupants de la maison visitée ;
- En aucun cas les enfants ne devront entrer dans des maisons.

Ces trois conditions sont les principales, mais d'autres devront être suivies lors de la collecte. Notons que :

- les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19 ou qui sont en isolement ne doivent pas participer ;
- le circuit de collecte de bonbons devra se limiter au quartier entourant le domicile des participants. Les municipalités sont invitées à assurer la fluidité de la circulation sur les trottoirs, par exemple en indiquant le sens de la circulation ;
- les personnes devront toujours respecter la distance de 2 mètres avec les autres, porter un couvre-visage et s'abstenir de chanter ou de crier devant les personnes chez qui elles se rendent ;
- le lavage des mains est recommandé avant le départ et au retour à la maison.

### **Aucun « party » ni rassemblement privé ne sera toléré**

Le premier ministre a été catégorique : il n'est pas question de faire des « partys » ou des rassemblements privés d'Halloween. Cette année, l'Halloween est réservée aux enfants qui vont de porte en porte.

Le D<sup>r</sup> Horacio Arruda a indiqué que les risques associés à l'Halloween sont considérés comme faibles, en raison du fait que les enfants circulent à l'extérieur, et ce, pendant une période relativement courte, allant d'une à trois heures. Il est à noter que le risque le plus important quant à l'Halloween demeure la déclinaison de cette fête pour les adultes, dans le cadre de rassemblements souvent privés et impliquant la consommation d'alcool.

Le D<sup>r</sup> Arruda a rappelé que les rassemblements font déjà l'objet d'une interdiction dans les régions au niveau d'alerte maximale (rouge), alors qu'ils doivent se limiter à 6 personnes dans les régions au palier d'alerte orange et à 10 personnes dans les régions en préalerte (jaune).

### **Encore des mois à tenir bon**

Le premier ministre a précisé qu'un certain plateau semble avoir été atteint. Cela dit, il devient très probable que certaines mesures annoncées au cours des dernières semaines soient prolongées au-delà du 28 octobre, selon l'évolution de la situation épidémiologique au Québec. M. Legault a toutefois dit qu'il entend tout faire, avec la Santé

publique, pour que nos jeunes puissent reprendre des activités sportives. « Ce qu'on veut protéger aussi, c'est Noël. Je souhaite qu'on puisse voir nos familles et nos amis durant le temps des Fêtes ! ».

M. Legault a rappelé qu'on fait face à une pandémie qui est mondiale. Plusieurs pays sont forcés d'adopter des mesures strictes pour ralentir la propagation du virus, et celles-ci sont à peu près les mêmes que celles adoptées ici au Québec. « On est tous dans le même bateau. Le monde entier va se souvenir longtemps de l'année 2020 », a mentionné François Legault.

#### Citations :

« Bonne nouvelle : on va pouvoir, avec des consignes spéciales, fêter l'Halloween ! J'ai des enfants, je me souviens comment c'était important pour eux quand ils étaient plus jeunes. Après avoir obtenu l'avis des experts de la Santé publique, nous sommes heureux d'offrir une fête à tous nos petits monstres du Québec, après des mois où on leur a demandé beaucoup de sacrifices. Nous avons pas mal bousculé leur vie depuis huit mois, mais ils ont été en mesure de s'adapter. Ils sont extraordinaires ! Je suis persuadé que les enfants respecteront les consignes de santé publique et qu'ils serviront de modèle pour les plus grands. Je fais également confiance aux citoyens et aux municipalités pour que l'activité se déroule de manière sécuritaire. Bonne Halloween à tous les enfants ! »

*François Legault, premier ministre du Québec*

« Avec les consignes proposées, nous nous assurons de réduire au minimum les risques de transmission du virus lors des activités extérieures de l'Halloween. Ainsi, les enfants et leurs parents et accompagnateurs pourront s'adonner sans crainte, mais avec prudence, à cette tradition annuelle, qui comporte dans les faits beaucoup moins de risques que les rassemblements privés. C'est donc une excellente nouvelle, mais je tiens à rappeler que la collaboration de chacun est essentielle pour que tout se déroule le mieux possible, de manière sécuritaire pour toutes les familles participantes. »

*Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux*

 Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/October2020/15/c4416.html>

Autres communiqués diffusés par Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux

Autres communiqués diffusés par Cabinet du premier ministre



© Gouvernement du Québec, 2020